Eghezée & Vous

JANVIER-FEVRIER 2015

Bonnes fêtes !

n° 111
BIMESTRIEL COMMUNAL d'EGHEZEE

GRANDS FEUX 2015

Aische: place - 14 février
Y. Vanlangenakers - 0474/05.45.77

Hanret: rue de Wasseiges - 21 février
E. Dupuis - 0477/52.13.83

Liernu: centre - 21 février
L. Grède - 081/65.51.45

Warêt: rue Saint-Quentin - 28 février
Th. Jacquemin - 0475/24.43.90

Branchon: 28 février
J.-L. Flament - 0473/99.09.52

Eghezée: champ de foire - 20 mars
H. Dedobbeleer - 0495/22.25.73

Dhuy: derrière l'église - 28 mars
F. Rouxhet - 0473/87.09.78

Personnel de maison : nouvelle réglementation

Une nouvelle réglementation s'applique depuis le 1er octobre 2014. Si vous employez une femme de ménage, un jardinier, ou un homme à tout faire que vous rémunérez autrement qu'avec des titres-services, il est important que vous la ou le déclariez à l'Office national de sécurité sociale et que vous l'assuriez contre les accidents du travail. Si vous ne le faites pas, vous vous exposez à une ou plusieurs amendes.

Concrètement, vous devez :

-vous identifier en tant qu'employeur auprès de l'Office national de sécurité sociale

-déclarer le personnel que vous employez via l'application Dimona sur le portail de la sécurité sociale

-payer les cotisations sociales requises

-assurer votre personnel contre les accidents du travail auprès d'une entreprise d'assurances agréée

Plus d'infos ?

Appelez le Centre de contact de la sécurité sociale au 02/511.51.51 (tous les jours ouvrables de 7 à 20h) ou visiter les sites www.faofat.fgov.be et www.socialsecurity.be .

LE NOIR C'EST CHIC MAIS GARE AU CHOC !

Rendez vous visibles !

Une activité extérieure avec un groupe d'enfants ?

Porte à porte pour Halloween, balade vélo, marche parrainée ou autre,...

Que vous soyez une école, une asbl ou un particulier, le service Mobilité possède des gilets fluos 10-12 ans.

Ils sont à votre disposition gratuitement pour la sécurité de vos jeunes participants.

Il vous suffit de téléphoner au 081/81.01.65.

L'image

En juillet 1993, S.A.R. la Reine Fabiola visitait le Domaine de Jennevaux à Saint-Germain dans le cadre de deux visites officielles à caractère social en Province de Namur. En l'absence du Bourgmestre Roger Dewart, en vacances, le 1er échevin, Dominique Van Roy, accueillit sa Majesté au nom de la Commune d'Eghezée. Au 1er plan sur la photo à gauche : Monsieur Lauwers, directeur de l'institution.

Sommaire

Vie Politique

04. Conseil communal du 29/09/2014
05. Conseil communal du 23/10/2014

Culture & Tourisme

06. La bilbiothécaire vous conseille
06. Marmothèque et Ludothèque
06. Ecrin se livre
06. Offre gratuite d'un calendrier
07. Festival du cinéma belge
08. Ecrin : programmation du bimestre
09. Souvenons-nous: le Père Allart
10. Le sauvetage d'un panneau du maître-autel d'Eghezée

A votre service

11. Allocation de déménagement et loyer
11. Location publique de biens ruraux
11. Aide juridique

Enfance et éducation

12. Place aux enfants
13. Tricot-citoyen au C.S.J.H. à Eghezée
13. Un marathon pour le Télévie

Environnement

14. 5ème fête de l'environnement
15. Mangeoire et nichoir pour vos oiseaux
15. Sortie nature: à table, les oiseaux !
15. Calendrier des collectes des déchets
15. Que faire de vos sapins de Noël après les fêtes?

Votre commune

02. Grands Feux 2015
02. Personnel de maison: réglementation
02. Activité extérieure avec des enfants
16. Appel à projet du C.C.S.I.
16. Médecins et pharmacies de garde
17. Plan d'urgence : exercice
17. État civil
18. Jeux
18. Hier / Aujourd'hui...
19. Agenda

La rédaction de la revue «Eghezée & Vous» est soumise à l'approbation d'un comité de lecture mis en place par le Conseil communal.

Ce comité de lecture se réserve le droit de fixer le contenu et la disposition des articles qui lui sont proposés notamment pour des impératifs de mise en page.

Eghezée & Vous
Magazine bimestriel d'Informations communales et culturelles

Réalisation
Service Information-Communication
Route de Gembloux 43
5310 Eghezée
Fabian Dethier : 081/81.01.48
Luc Salmon : 081/81.01.40
info@eghezee.be

Éditeur Responsable
Rudy Delhaise
Rue de la Terre Franche 8
5310 Longchamps
0495/57.64.68
rudy.delhaise@eghezee.be

Impression
Nuance 4
Rue des Gerboises 5
5100 Naninne
081/40.85.55

Prochaine parution :
26 et 27 février 2015
Date limite pour la rentrée des articles :
30 janvier 2015

Votre publicité dans cette revue

Tarif	Couv.	Page int.
1 page	750 €	500 €
1/2 page	400 €	300 €
1/4 page	250 €	200 €

Contactez-nous au 081/81.01.48

Conseil communal

Séance du 29/09/2014

Vacance de postes

Le poste de directeur général adjoint inscrit au cadre du personnel est déclaré vacant. Une procédure de recrutement par voie de promotion est lancée.

Le poste d'attaché spécifique A4 (ingénieur civil) et le poste de chef de bureau A1 repris au cadre du personnel est déclaré vacant.

3 emplois de 1er sergent du service incendie sont déclarés vacants.

Une procédure de recrutement de 4 sapeurs-pompiers professionnels est initée.

Voiries

Actuellement, les rues Haute Baive et Basse Baive à Liernu ne sont pas continues. Cette absence de continuité affecte le bon fonctionnement des services communaux, des services de secours et des services de distribution du courrier.

Le conseil communal approuve le réaménagement des rues Haute Baive et Basse Baive à Liernu et retient les dénominations suivantes :

a) rue de Châtillon, rue d'Allouville-Bellefosse et Chemin du Bois du Roi pour les 3 rues annexes à la rue Haute Baive

b) rue Basse du Clerc et Tiège du Moulin pour les 2 rues annexes à la rue Basse Baive

Mise à disposition

La commune d'Eghezée dispose gratuitement de la salle Saint-Jean-Baptiste de l'Ecole libre de Liernu, pour l'année scolaire 2014-2015.

Taxe

Il est établi au profit de la commune, pour les exercices 2014 à 2019 inclus, une taxe additionnelle à la taxe sur les mâts, pylônes ou antennes au 1er janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice. Le taux de cette taxe est fixé, pour tous les contribuables, à 100 centimes additionnels.

Fabriques d'Église

Le Ccnseil communal émet un avis favorable à l'approbation par le Collège provincial des budgets 2014 des fabriques d'églises d'Aische-en-refail et de Leuze et des comptes 2013 des fabriques d'églises de Warêt-la-Chaussée et Dhuy .

Budget 2014 - modification budgétaire

La modification budgétaire n°3 du service ordinaire et du service extraordinaire du budget communal de l'exercice 2014 est approuvée.

Travaux

Le projet relatif aux travaux de nettoyage des corniches et des descentes d'eau des églises de l'entité d'Eghezée, est approuvé au montant estimé de 41.322 € HTVA.

Enseignement

La commune prend à sa charge du 1er octobre 2014 au 30 juin 2015 le traitement de trois instituteur(trice)s primaire désigné(e)s à titre temporaire et à temps partiel pour les implantations de Aische-en-Refail, Leuze et Taviers.

Le pouvoir organisateur marque son accord sur le dossier de subventionnement relatif à l'organisation d'un apprentissage par immersion en langue anglaise à l'école de Leuze, dès la troisième maternelle, pour une durée de trois ans, à partir de l'année scolaire 2014/2015

Sport

La commune d'Eghezée octroie une subvention de 6617 € à l'asbl Football Club Saint-Germain pour couvrir les frais de rénovation du système de chauffage des vestiaires et de la buvette du club.

Funérailles et sépultures

Le règlement communal sur les funérailles et sépultures est modifié en vue de répondre notamment à des nouvelles normes (ex : l'usage du polyester est interdit).

Agenda 21

Le conseil communal prend acte de la démission de Mme Nadine LACROIX, en qualité de membre suppléant de l'AGENDA 21 – pôle environnement.

Fourniture

Le projet relatif à l'acquisition de petit outillage destiné au service technique est approuvé au montant de 2.600 € TVA comprise.

Le projet relatif à l'acquisition d'une pompe électrique destinée au service technique est approuvé au montant estimé de 620€ HTVA.

Le conseil communal adhère au marché public passé par le Service Public de Wallonie pour l'acquisition d'un appareil photo numérique, destiné au service technique – Département de la voirie, pour un montant total estimé de 169,89 € TVA comprise

Le conseil communal adhère au marché public passé par la s.a. droit public ASTRID, pour la réalisation d'un accord- pour l'acquisition de 8 radios portables destinées au service régional d'incendie d'Eghezée, pour un montant estimé de 8.339,03 € TVA comprise.

L'avenant n°1 au marché de fournitures conclu le 06 août 2014 avec la s.a JEMACO, est approuvé. Cet avenant reprend la commande de :
-55.800 sacs de 60 litres (rouleaux de 10 sacs)
-35.500 sacs de 30 litres (rouleaux de 20 sacs)
-3.110 sacs de 100 litres
-13.050 sacs de 60 litres (rouleaux de 5 sacs)
-12.500 sacs de 30 litres (rouleaux de 10 sacs)

Justice

Le conseil communal autorise le collège communal à interjeter appel du jugement rendu par le Tribunal de première instance de Namur le 27 juin dernier dans le cadre d'une action introduite à l'encontre de la commune par quatre propriétaires d'une peupleraie.

Conseil communal
Séance du 23/10/2014

IDEFIN

Le conseil communal décide de ne pas prendre part à la politique de placement dynamique proposée et invite l'intercommunale IDEFIN à verser à la commune d'Eghezée la totalité de la somme en capital, soit 434.711,73€ majorée des rendements réels, dès le premier jour ouvrable suivant l'échéance.

Zone de secours NAGE

Le mécanisme de répartition des dotations communales individuelles à la Zone de secours «N.A.G.E» tel que proposé par le Conseil de pré-zone, en date du 23 septembre 2014, est approuvé.

La dotation de la Commune d'Eghezée à la zone est fixée par le Conseil communal, sur la base de l'accord intervenu entre les différents conseils communaux concernés.

Environnement

Le taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculé sur la base des prévisions budgétaires 2015, est arrêté à 96,57%.

Fabriques d'Église

Le conseil communal émet un avis favorable à l'approbation par le collège provincial des comptes 2013 des Fabriques d'Église de Liernu et Hanret.

Le projet relatif au placement d'une citerne à mazout soudée sur place dans la chaufferie de l'église de Dhuy, est approuvé au montant estimé de 2.000€ HTVA

Le projet relatif à l'acquisition de matériaux nécessaires au cuvelage d'une citerne à mazout dans la chaufferie de l'église de Dhuy, est approuvé au montant estimé de 1.140 € HTVA.

Ecrin

L'avenant n°3 au contrat-programme 2009-2012 du centre culturel d'Eghezée est approuvé.

Enseignement

La commune prend à sa charge du 15 novembre 2014 au 16 janvier 2015 le traitement d'un(e) instituteur(trice) maternel(le), chargé(e) de cours en immersion, désigné(e) à titre temporaire et à mi-temps, soit 13 périodes par semaine.

Abribus

Le Conseil communal approuve les termes de la convention, à conclure avec la S.R.W.T., relative à la livraison et au placement de deux abris pour voyageurs à Dhuy (Les Boscailles), Rue des Bruyères – au carrefour avec la Rue Florimond Baugniet et à Saint-Germain, Route de Perwez – au carrefour avec la Rue Ernest Montulet.

Téléphonie

Le projet de location, avec garantie omnium, d'un central téléphonique pour le compte de la commune d'Eghezée, est approuvé au montant total estimé de 50.000 € HTVA.

Subsides 2014 - Saint-Nicolas

La commune d'Eghezée octroie un subside de 9 € par enfant âgé de 0 à 9 ans, pour la Saint-Nicolas. Ce subside se répartit comme suit :

Village	Enfants	Subside
Aische	122	1098 €
Bolinne	117	1053 €
Boneffe	61	549 €
Branchon	68	612 €
Dhuy	174	1566 €
Eghezée	214	1926 €
Hanret	140	1260 €
Leuze	260	2340 €
Liernu	115	1035 €
Longchamps	59	531 €
Mehaigne	83	747 €
Noville	125	1125 €
St-Germain	84	756 €
Taviers	88	792 €
Upigny	35	315 €
Warêt	138	1242 €

Voirie

La commune procède à la vente de gré à gré à Mme VONDENHOFF des excédents résultant de la modification par rétrécissement du chemin vicinal n° 2 à Noville-sur-Mehaigne, pour une contenance de 58 centiares.

Le conseil communal marque son accord sur la modification de la voirie communale dénommée rue Dujardin à Bolinne, par incorporation dans le domaine public d'une bande de terrain d'une superficie de 217,52m² telle que reprise sur le plan du 28 mai 2014, établi par le Bureau d'études CAN INFRA

Le conseil communal marque son accord sur la création d'une voirie communale d'une superficie de 31 a 79 ca et d'un accès piéton tels que repris sur le plan n°3 du 20 mai 2014, établi par le bureau d'étude GEOMARKT sur un terrain situé à Eghezée, entre la route de la Bruyère et la rue de la Marka au lieu-dit «Tige Caton».

La bibliothécaire vous conseille...

Ça peut pas rater

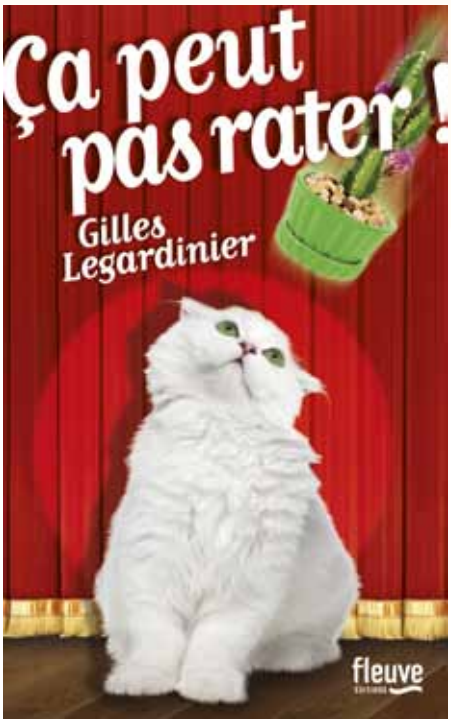

Plongez dans l'univers romanesque de Gilles Legardinier où vous suivrez les aventures rocambolesques de Marie et de son entourage.

Marie est une jeune femme déçue et en colère. Après avoir passé dix ans avec Hugues, elle a enfin ouvert les yeux sur sa véritable nature : c'est un mufle... A nouveau célibataire, elle prend une décision sur laquelle elle jure de ne jamais revenir: ne plus faire confiance aux mâles et surtout, ne plus rien leur passer. Si elle est anéantie, elle trouve malgré tout la force et des ressources qu'elle ne soupçonnait pas pour prendre un nouveau départ. Alors que cette héroïne vivifiante mène une croisade contre un patron despotique, elle reçoit des lettres d'un admirateur qui veut garder l'anonymat le plus longtemps possible. Marie va mener l'enquête, avec l'aide de son amie Emilie, pour découvrir qui est celui qui lui dépose des mots doux.

Gilles Legardinier maintient le mystère sur son identité jusqu'à la toute fin du roman, ce qui devient vite un jeu pour le lecteur. Suspense, humour et tendresse sont au rendez-vous de cette comédie où la force des relations humaines et de la solidarité permettent de se relever et de soulever des montagnes.

Gilles Legardinier, *Ça peut pas rater*, Fleuve éditions, 2014, 432 p.

La Trêve de Noël

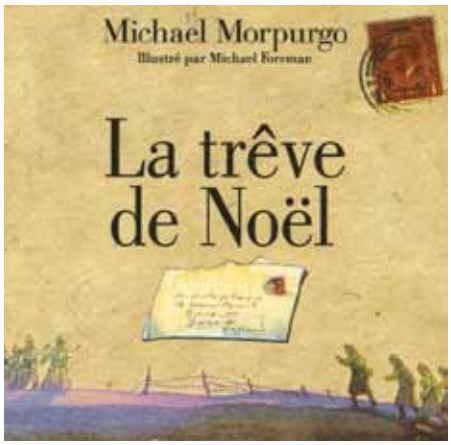

Une lettre retrouvée dans un tiroir secret fait brusquement surgir le passé...

Nous sommes en 1914, le jour de Noël, dans les tranchées du front Ouest. Jim Macpherson, un jeune soldat anglais, écrit à sa fiancée pour lui raconter l'incroyable événement qu'il vient de vivre.

Un drapeau blanc a été agité dans les tranchées ennemies, invitant les soldats à faire une trêve pour fêter Noël. Jim a ainsi fraternisé avec un jeune officier allemand, musicien et père d'un petit garçon. Puis les deux camps se sont affrontés sur le champ de bataille... pour disputer une partie de football. Mais le lendemain, la guerre reprenait ses joueurs...

Michael Morpurgo s'est inspiré d'un fait réel pour écrire cette histoire bouleversante d'une trêve voulue par les soldats eux-mêmes. Un message de paix et d'espoir.

Michael Morpurgo, *La Trêve de Noël*, Gallimard Jeunesse, 2005, 48 p.

Comment emprunter ?

-Inscription gratuite
-Location de 10 livres par famille
-Location des livres pour trois semaines
-Tarif livres section adultes : 0,20 € pour 3 semaines
-Prolongation: 0,20€ par semaine
-Tarif livres section jeunesse : 0,10 € pour 3 semaines
-Prolongation: 0,10€ par semaine

Ouverture :
-Dimanche de 9h à 11h20
-Mercredi de 15h à 18h20

La bibliothèque sera fermée les mercredis 24 et 31 décembre 2014

Contact : bibliotheque@eghezee.be

Bibliothèque enfantine Marmothèque et Ludothèque

Ouverte tous les 2èmes mercredis du mois de 16 à 18h et les 4èmes dimanches du mois de 10 à 12h (sauf congés scolaires) :

Janvier : mercredi 14 et dimanche 25
Février : mercredi 11

Adresse : route de Namêche 10 à 5310 Leuze

Contact : mariejeanne.honnof@ecrin.be

Ecrin se livre Ados et adultes

Une rencontre autour de la lecture. Pour partager et faire découvrir nos coups de cœur ou juste pour le plaisir d'écouter simplement les autres parler de leurs lectures, le temps d'une soirée autour d'un verre.

Jeudi 19 février 2015 à 20h à la Taverne du Cheval Blanc à Eghezée.

Contact : mariejeanne.honnof@ecrin.be

Offre gratuite d'un calendrier

L'Eglise Protestante Evangélique de Leuze offre gratuitement aux lecteurs d'Eghezée & vous le calendrier à effeuiller «Une parole pour vivre».

Il propose chaque jour un verset de la Bible et une courte réflexion pour apporter un mot d'encouragement, pour aider à s'attacher à l'essentiel, pour faire découvrir la bonne nouvelle de Jésus-Christ et son message d'espérance.

Si vous êtes intéressé, demandez-le en envoyant vos coordonnées (Nom, prénom, rue et n°, code postal et ville, éventuellement mail et téléphone) par courrier à Eglise Protestante Evangélique, route de Cortil-Wodon 76 à 5310 Leuze ou via le site www.epleuze.be.

Festival du cinéma belge : l'écran d'Ecrin

Rien que du bon rien que du belge !

Une programmation cinéma qui s'adresse aux amateurs du 7e Art, aux curieux, à tous, du plus petit au plus grand.

Une occasion de promouvoir la création et le patrimoine cinématographique belge, encore trop méconnus chez nous, et de sensibiliser le public à l'univers du cinéma belge. Un univers qui interroge, interpelle, émeut, fait sourire, bref, qui ne laisse pas indifférent.

A l'affiche, un bouquet de films récents et moins récents, des courts, moyens et longs métrages, des documentaires, du cinéma jeune public, des séances familiales.

L'originalité de la programmation cinéma tient au concept singulier qu'elle s'installe aussi dans les bistrots et chez l'habitant, avec des séances gratuites.

L'ECRAN D'ECRIN

Certaines projections sont suivies par des moments d'échanges, animés par des spécialistes du sujet traité ou bien par des réalisateurs de courts-métrages ou de documentaires ou encore par des spécialistes du cinéma.

Dimanche 8 février 2015 à 16h

Le Manoir Magique

Un film d'animation réalisé par Ben Stassen et Jerémie Degruson – Belgique – 2013 - 1h25
Détails page 8.

Mardi 11 février 2015 à 20h15

Quartier lointain

Un film belge réalisé par Sam Garbarski (d'après le manga de Jirō Taniguchi) - 2010 – 1h38
Dès 5 ans
GRATUIT
Lieu : bar Le Duplex, route de la Bruyère, 2 à Eghezée

Thomas, la cinquantaine, revient par hasard dans la petite ville de son enfance.

Alors qu'il se recueille sur la tombe de sa mère, il est pris d'un étrange malaise et se retrouve projeté dans le passé. Thomas est redevenu l'adolescent de 14 ans qu'il était, tout en gardant son vécu et son caractère d'adulte.

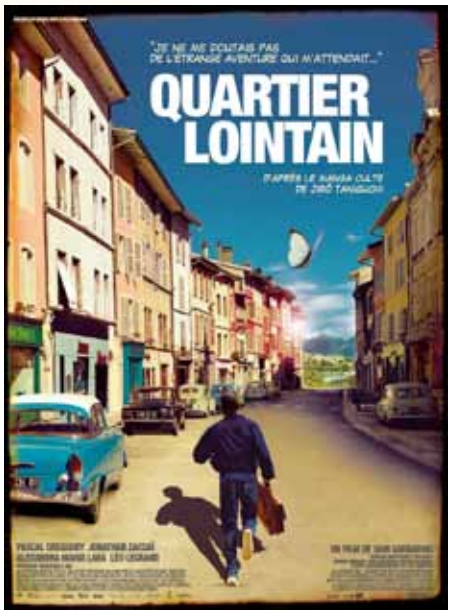

Il retrouve ses copains de classe, la fille dont il était secrètement amoureux, mais aussi et surtout ses parents. Sa mère, alors si jeune et pleine de vie. Son père, qui avait disparu à l'époque pour ne plus jamais réapparaître. Thomas va chercher à découvrir les vraies raisons du départ de son père.

Mais pourra-t-il revivre son passé sans le modifier ?

Mardi 18 février 2015 à 20h15

Les rayures du zèbre

Un film franco-belge réalisé par Benoît Mariage (comédie - drame) - 2014 – 1h20
Dès 14 ans
GRATUIT
Lieu : Café des Sports, rue de la Gare, 24 à Eghezée

José est agent de footballeur. Il roule sa bosse en Côte d'Ivoire pour repérer des jeunes talents du ballon rond. José est un Bruxellois hâbleur, qui couche volontiers avec Gigi, une belle Africaine qui aime avant tout le luxe qu'il lui offre…

Un jour, José repère Yaya, un garçon des rues avec un potentiel de champion, et le ramène en Belgique. Yaya est-il la poule aux œufs d'or pour José ?

Entre les quartiers pauvres d'Abidjan et le Sporting Club de Charleroi, le «gap» culturel est brutal… Et réserve des surprises.

Mardi 25 février 2015 à 20h15

Flying Home

Un film belgo-allemand réalisé par Dominique Deruderre (drame – romance) - 2014 - 1h35
Dès 14 ans
GRATUIT
Lieu : Sun Flower, chaussée de Louvain, 25 à Eghezée

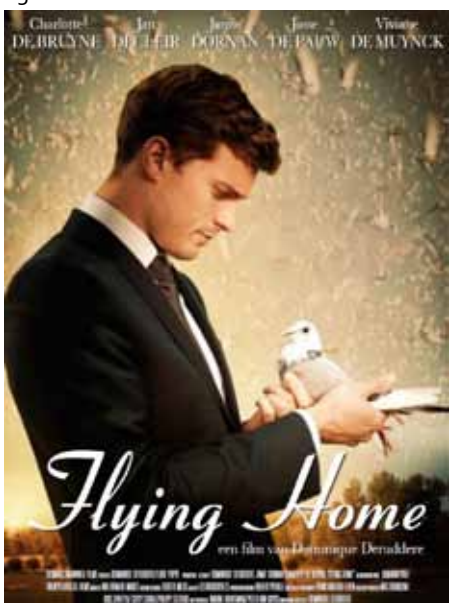

Colin, un jeune homme d'affaires américain ambitieux, propose un deal à un client potentiel, un riche cheikh arabe qui est colombophile passionné.

Le cheikh a essayé à plusieurs reprises d'acheter un pigeon champion des Flandres, mais le propriétaire, Jos Pauwels, continue à refuser obstinément ses offres.

Dans une tentative de gagner la confiance du cheikh, Colin lui propose un deal: s'il réussit à convaincre le propriétaire flamand à vendre, le cheikh s'engage à faire des affaires avec la société de Colin.

Mais quand Colin fait la connaissance de Jos, le propriétaire grincheux du pigeon, et d'Isabelle, sa petite-fille, il se rend compte que cette mission ne sera pas aussi facile qu'il l'avait espéré…

Ecrin : programmation janvier & février

Vendredi 9 janvier 2015 à 20h15

Ainsi soient-ils

Théâtre amateur
Une création collective de l'atelier Théâtre adultes de Terre Franche
Durée : 1h
Dès 15 ans
Tarifs : 5€ Abonnement - 7€ Prévente - 9€ Le jour même - 1€25 Article 27

Une comédie burlesque, qui part de situations de notre quotidien et évoque l'identité particulière de notre chère région. On rit, on se questionne, cela virevolte, cela touche,...
Il règne une grande agitation à Chanlon, ce petit village hesbignon.

Parait que Monsieur John se présente aux élections ! Parait que la petite Jessica fricote avec Raymond ! Parait même que son père est au courant! Et surtout, parait que la Babinette serait de retour, parait même qu'elle reviendrait enterrer un mort qui respire encore ! Tout se bouscule dans ce village de campagne où même Joséphine Ange Gardien ne poserait pas une aile.

Vendredi 23 janvier 2015 à 20h15

Pourquoi j'ai tué Pierre

Théâtre pour tous
Par la Cie Transhumance
Durée : 1h15
Dès 14 ans
Tarifs : 11€ Abonnement - 13€ Prévente - 15€ Le jour même - 1€ 15-25 ans (réservation par tél. 48h avant) - 1€25 Article 27

Un récit qui touche aux blessures de l'existence, d'après la Bande Dessinée d'Alfred et Olivier Ka.

C'est l'histoire autobiographique d'Olivier, une plongée dans l'ambiance des années '70. Elevé dans une ambiance baba-cool, il est

peu farouche.
A douze ans, il part en colonies de vacances. Là, il se lie d'amitié avec Pierre, un curé. Un événement qui marque son existence à jamais. Un sujet sensible traité avec douceur et la prise de recul nécessaire. Une mise en scène originale et légère où les comédiens s'échangent tour à tour les rôles.

Dimanche 25 janvier 2015 à 16h00

Sur la corde raide

Jeune public - Théâtre et marionnettes
Compagnie Arts & Couleurs
Durée : 1h
Dès 6 ans
Tarifs : 6€ Abonnement - 7€ Prévente - 9€ Le jour même - 1€25 Article 27

Une tendre histoire d'amour entre un grand père et sa petite fille.

Un spectacle poétique qui nous emmène, avec la magie fascinante des marionnettes de table et des objets, sur le difficile chemin qu'il faut parcourir lorsque les choses changent, quand nous aurions tant voulu qu'elles restent toujours pareilles...

Certaines choses demeurent pareilles. D'autres changent. Comme tous les étés, Esmé vient passer les vacances chez ses grands-parents.

Mais cette année Mamie Queenie n'est pas là. Papy Stan raconte qu'elle est partie, elle a rejoint un cirque. C'est elle l'étoile du spectacle, tout là-haut, dans le ciel d'un chapiteau géant.

Dimanche 8 février 2015 à 16h

Le Manoir Magique

Film d'animation
Réalisé par Ben Stassen et Jerémie Degruson
Belgique – 2013
Durée : 1h25
Dès 5 ans.
Tarifs : 4€ Abonnement - 5€ Prévente - 6€ Le jour même - 1€25 Article 27

Tonnerre, un jeune chat abandonné par sa famille trouve refuge dans le mystérieux manoir de Lorenz, un magicien retraité. Il se sent comme chez lui dans cette maison enchantée, remplie de petits personnages aussi étranges qu'amusants... Mais lorsque Lorenz, est envoyé à l'hôpital, son neveu essaie par tous les moyens de vendre la maison. C'est alors que Tonnerre a une idée géniale : transformer leur manoir en maison hantée ! La résistance s'organise avec l'aide de ses petits compagnons.

Lundi 9 février 2015 à 20h

Birmanie : vers quel avenir ?

Une programmation « Diapro »
Un reportage audio-visuel de Nadine et Jean-Claude Forestier
Durée : env. 2 x 45 min.
Dès 10 ans.
Tarifs : 5€ Abonnement - 7€ Prévente - 9€ Le jour même - 1€ 15-25 ans (réservation par tél. 48h avant) - 1€25 Article 27

Birmanie, 1986. Jean-Claude et Nadine Forestier découvrent la Birmanie. Un pays mystérieux, riche de ses sites remarquables, mais surtout un peuple écrasé sous la dictature, accueillant cependant et qui rêvait de liberté.

La Birmanie est devenue le Myanmar sans que les Birmans y aient vu la moindre amélioration de leurs conditions de vie. Quelques années plus tard, après les ravages du cyclone Nargis et le refus de l'aide internationale, après l'ambiguïté de la «Révolte Safran» et le maintien en résidence surveillée d'Aung San Suu Kyi, le bilan économique, éducatif, sanitaire et social des autorités s'avérait catastrophique.

2010, changement politique totalement inattendu : l'armée acceptait de céder une partie de son pouvoir, le dictateur Than Shwe était écarté, de nombreux prisonniers politiques libérés, une certaine liberté de presse instaurée et surtout, Aung San Suu Kyi, devenue l'icône de tout un peuple, pouvait se présenter à des élections et être élue au parlement... Aucun spécialiste de la Birmanie n'avait prévu une pareille évolution, à tel point qu'il apparaît encore légitime de douter de la pérennité des changements.

Alors quelle Birmanie évoquer ce jour ? Celle d'un pays enfin libéré ou celle d'un peuple conduit par une caste bouddhiste prospère ? Les réalisateurs du film sont allés sur place pour constater, poser des questions, comprendre... Et c'est avec toute leur sensibilité nuancée qu'ils partagent leurs regards sur ce pays fascinant...

Dimanche 15 février 2015 à 15h

Po l'anonce

Théâtre Wallon
par la Cie Tine Briac - Une comédie de Marc Camolletti
Dès 14 ans.
Tarifs : 5€ Abonnement - 7€ Prévente - 9€ Le jour même - 1€25 Article 27

Quatre femmes célibataires décident en même temps de mettre une annonce dans le même journal pour trouver un homme, mais évidemment pas pour les mêmes raisons. Aussitôt, des candidats se présentent mais ils ne vont pas tomber sur la bonne expéditrice.

Samedi 28 février 2015 à 20h15

L'ami des Belges

Théâtre
Par Impakt Cie
Dès 14 ans.
Tarifs : 14€ Abonnement - 16€ Prévente - 18€ Le jour même - 1€ 15-25 ans (réservation par tél. 48h avant) - 1€25 Article 27

L'ami des belges, c'est l'histoire d'un milliardaire qui veut devenir belge et qui tombe en panne dans la campagne belge, entre un champ de betteraves et des bouses de vache.

Simple panne de moteur ou le présage d'une terrible catastrophe ?

Jean-Marie Piemme signe ici une farce impertinente, savoureusement cinglante sur des sujets brûlants de l'actualité. Un tout grand moment de plaisir.

Captations musiques

Chaque mois, Ecrin organise un concert gratuit. L'occasion de passer une soirée musicale en découvrant des groupes émergeant et des musiques de qualité. Deux leitmotivs : la diversité et la convivialité.

Captations Musiques est un partenariat entre Ecrin et Canal C. Tous deux proposent les Captations aux musiciens qui désirent se faire connaître.
Les groupes se produisent dans des conditions professionnelles, bénéficient d'une équipe de tournage et repartent avec la captation de leur concert.

Le Centre culturel propose une programmation musicale axée sur la découverte en aidant les groupes prometteurs. Canal C produit une émission musicale mensuelle en bénéficiant d'une infrastructure adaptée. Le public participe gratuitement à un concert pour découvrir de nouveaux groupes et passer une bonne soirée.

Prochaines dates :

Le 13 janvier 2015 à 20h15
Epolo, artiste belgo-congolais
Pop, reggae

Le 10 février 2015
Groupe à confirmer.

Informations

081/51.06.36
info@ecrin.be
www.ecrin.be
Permanences du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 sauf le mercredi de 14h à 19h.

Souvenons-nous : le Père Allart

Dans le Liber memorialis de la cure de Leuze, le chanoine Dethy (1840-1936), doyen, a rédigé un long rapport sur la première guerre mondiale dans le village, d'août 1914 à juillet 1919.

On peut y lire que le Père Allart, jésuite, qui était hébergé au presbytère, se multipliait parmi les soldats pour les encourager et les confesser. Deux fois le même jour, aidé par les citoyens Désiré Baudoul et Victor Pirard, il se rendit à Longchamps pour recueillir les mourants et les administrer, en emportant leurs cartes d'identité.

Le Père Allart, qui, le 19 août, avait soigné les blessés jusqu'à 10h du soir, après avoir dit la messe de bon matin le lendemain, partit sur Cognelée pour prendre contact avec les troupes qui s'y étaient retranchées. Bientôt, il revint en auto pour reprendre les blessés et les conduire à Namur. De qui s'agit-il ?

Au Centre de recherches et de sciences religieuses des Facultés N.-D. de la Paix, son faire-part mortuaire relate qu'il était né à Wavre le 16 octobre 1838 et entra à Tronchiennes le 25 septembre 1858, avant d'être ordonné à Liège le 8 septembre 1873 et de prononcer ses derniers vœux le 2 février 1875 à Namur où il décéda le 4 décembre 1916.

Ce jésuite est l'auteur d'une Chronique du collège N.-D. de la Paix en huit volumes. Sa présence aux côtés du chanoine Dethy n'est pas surprenante quand on sait que le doyen fit ses humanités au collège des jésuites à Namur.

Au dos de la photo Piron, le Père Allart avait écrit : Souvenir de mon jubilé 1858-1908. Namur 3 mai 1908, soit six ans avant la déclaration de guerre et huit ans avant son décès.

D'après un texte de Jacques Filée

Le sauvetage d'un panneau du maître-autel d'Eghezée

Dans l'Eghezée et vous n°98, nous mettions en relation l'inscription de l'ancien maître-autel d'Eghezée avec Jacques de Woelmont, seigneur de Frocourt. La nature de ce rapport entre les deux n'est autre que la bienfaisance envers l'église des personnages cités tant sur le panneau en chêne que sur la pierre funéraire du toparque de la localité.

Le mercredi 26 juin 2014, M. Cl. Simon eut l'obligeance de nous faire parvenir des photos de ce document qui avait été revêtu d'une couche de latex qu'il dut enlever ! On peut y lire les noms de nobles avec titres et fonctions. Il s'agit de Jean-Robert d'Henrart, de son frère Isidore, de Robert, leur père, de Jean et de Pierre, respectivement aïeul et bisaïeul des deux premiers cités, de Marie de Bossimé, épouse de Pierre et fille de Jacques de Bossimé et d'Augustine de Brant, qui gisent sous cet autel depuis 1599. H. de Radiguès dans Les seigneuries et terres féodales du comté de Namur, 1895, p.315, signale que les de Bossimé et les de Brant ont détenu la seigneurie hautaine de Vichenet.

Un lecteur averti se demandera ce que signifie l'évocation finale « qui sub hoc tumulo iacent ab anno 1599 » (ceux qui gisent sous ce tumulus depuis l'an 1599). De fait, n'écrirait-on pas plutôt « in tumulo » (dans cette tombe) plutôt que « sub tumulo » (sous ce tombeau) ? En effet, on ne conçoit pas que l'on ensevelisse sous un tombeau. Dès lors, « tumulus » aurait-il une autre signification susceptible de nous éclairer ?

« Tumulus » est considéré comme une élévation soit naturelle, soit artificielle. Outre la signification de tombeau, il désigne une hauteur (naturelle ou artificielle). Dans ce cas, le maître-autel ferait fonction de « tumulus », d'autant que la hauteur désigne la dimension d'un objet considéré de la base à son sommet. A cette époque, on croyait que plus le défunt était enseveli à un endroit proche de l'autel mieux il était assuré de son salut.

Notons que la date 1599, qui termine l'inscription, est contemporaine à la présence du curé Martin Baudhuin et antérieure au curé Noël (1631-1694) et à Jacques de Woelmont (1630-1686) et que ceux qui furent enterrés sous l'autel ne pouvaient être que ses bienfaiteurs.

La démolition de ce maître-autel fut un cas rarissime, car les églises de Dhuy, Hanret, Leuze, Harlue, Warêt-la-Chaussée, Saint-Germain, pour ne citer qu'elles, l'ont conservé, tout en se pliant aux exigences de Vatican II avec un nouvel autel face au peuple. L'artiste-peintre namurois J. Legrand confiait à J. Filée que la destruction de ce maître-autel fut une œuvre d'iconoclaste.

D'après un texte de Jacques Filée

Le choeur de l'église d'Eghezée en 1951

L'inscription

MEMORIAE NOBILIUM VIRORUM IOANNIS ROBERTI D'HENRART EQUITIS HUIUS CIVITATIS HAEREDITARII, ISODORI FRATRIS A REGE DESTINATI FRANCONATI BRUGENSIS CONSULIS A STATIBUS FLANDRIAE TOPARCHAE IN RAMELOT, FILIORUM DOMINI ROBERTI EQUITIS AURATI TOPARCHAE ET HUIUS PROVINCIAE CONSILII PRAESIDIS, NECNON DOMINORIUM IOANNIS CONSILII VICE PRAESIDIS, ET PETRI CONSILIARII EIUSDEM PROVINCIAE, STATUS AC CIVITATIS SCABINI, AVI ET PROAVI RESPECTIUS SIMUL ET MARIAE DE BOSSIME, DOMINI PETRI CONJUGIS, FILIAE PRAENOBILIS VIRI SUB HOC TUMULO IACENT AB ANNO 1599

Traduction

A la mémoire des hommes nobles Jean-Robert d'Henrart, chevalier à titre héréditaire de cette cité et d'Isidore, son frère, qui bien que d'origine francophone, fut désigné par le roi (Philippe II) en tant que consul de Bruges d'après les statuts de la Flandre, toparque (qui commande un territoire) de Ramelot, tous deux fils du seigneur Robert, chevalier de la toison d'or, toparque et président du conseil de cette province, de même que des seigneurs Jean, vice-président du conseil, et de Pierre, échevin conseiller de cette même province, état et cité, respectivement ensemble aïeul et bisaïeul (des deux premiers nommés), et de Marie de Bossimé, épouse du seigneur Pierre et fille noble de Jacques de Bossimé et d'Augustine de Brant, qui gisent sous cet autel depuis l'an 1599.

Allocation de déménagement et loyer

L'allocation de déménagement et loyer est une aide financière octroyée par la Région Wallonne. Vous pouvez en bénéficier si vous êtes dans l'une des trois situations suivantes :

-si vous évacuez un logement reconnu inhabitable ou surpeuplé pour prendre en location un logement salubre ;

-si vous êtes handicapé ou si vous avez un enfant à charge handicapé et que vous quittez un logement inadapté pour louer un logement salubre et adapté ;

-si vous êtes sans-abri et devenez locataire d'un logement salubre.

Pour bénéficier de cette aide :

1. Vous devez :

-être âgé de 18 ans au moins ou être mineur émancipé

-ne pas être propriétaire (sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable ou inhabitable)

-ne pas disposer de revenus imposables inférieurs à 13.700€ pour une personne isolée, 18.700€ pour des cohabitants. Ces montants sont augmentés de 2.500€ par enfant à charge ou par adulte handicapé.

-introduire votre demande dans les deux mois de votre déménagement.

2.Votre logement doit répondre à une série de conditions vérifiées par un agent de la Région Wallonne (habitabilité, salubrité,...).

Montants

Allocation de déménagement

Le montant de l'allocation de déménagement est de 400 € augmenté de 80€ par enfant à charge ou adulte handicapé.

Allocation de loyer

Le montant maximum est de 100€ par mois augmenté de 20 € par enfant à charge ou adulte handicapé

L'allocation de loyer vous est octroyée pendant une période de deux ans à partir du moment où vous avez pris en location un logement salubre ou adapté. Ensuite, vous pouvez continuer à percevoir l'allocation de loyer si les conditions sont toujours respectées.

L'allocation de loyer n'est pas accordée au locataire d'un logement social.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces informations sont un condensé des législations.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter :

-le CPAS durant ses heures de permanence (sur place ou par téléphone de 8h30 à 10h et de 13h à 14h, du lundi au vendredi)

-le Service Public de Wallonie
Département du Logement
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 Jambes
h.logement@spw.wallonie.be
Numéro vert : 0800/11901

Wallonie

Location publique de biens ruraux

Il sera procédé au siège du CPAS d'Eghezée, le 17 février 2015 à 19h00, en séance publique, à l'ouverture et à la lecture des soumissions pour la location des biens ruraux suivants:

-DHUY cadastrée A299a et de contenance de 1,0303 ha

-DHUY cadastrée C218b et de contenance de 0,7877 ha

-DHUY cadastrée C297b et de contenance de 0,6937 ha

-DHUY cadastrée C218a-A° (partie) et de contenance 0,4000 ha.

Les soumissions devront parvenir au CPAS (rue de la Poste, 33 à 5310 Leuze) au plus tard le 11 février 2015, en respectant les modalités détaillées dans le cahier des charges qui peut être consulté tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 auprès du service administratif.

Aide juridique

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre juridique, une permanence d'aide juridique de 1ère ligne est organisée, sans rendez-vous, dans les locaux du CPAS d'Eghezée.

Un délégué du Bureau d'Assistance judiciaire sera présent et, en cas de renvoi vers l'aide juridique de deuxième ligne, il procédera à la désignation d'un avocat après avoir vérifié que les conditions de gratuité partielle ou totale sont remplies.

Les bureaux sont ouverts le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h30.

Adresse: rue de la Poste 33 à 5310 Leuze

Pour tout renseignement, contacter :
le Service social au 081/51.04.40 ou 081/51.24.74

Pour bénéficier d'une aide gratuite partielle ou totale, il est indispensable de se munir des documents suivants:

-certificat d'indigence ou composition de ménage

-dernier avertissement extrait de rôle

-attestation récente de revenus de chacun des membres du ménage

-pièces relatives aux éventuelles pensions et/ou contributions alimentaires

-preuves des charges résultant de son endettement exceptionnel

Place aux enfants 2014

L'édition 2014 de «Place aux enfants» s'est déroulée le samedi 18 octobre. Pendant deux heures, 91 enfants ont été accueillis par les commerçants volontaires, les pompiers et l'Administration communale.
La commune remercie tous les commerçants qui se sont portés volontaires pour accueillir les enfants.

Le service Incendie

Merci à :

-Administration communale
-Ortho Eghezée
-AXA Banque
-Boucherie Delmelle
-A la Ferme
-Boulangerie Olivier MATHY
-Energik
-Eldi
-Badaboum
-Escale Bien Etre
-Au Brin de Beauté
-Un Autre Jardin
-La vie en fleurs
-Comme une feuille au vent
-Libraire Etienne Leroy
-Inter Marché
-Tom & Co
-Opticien Collin
-Opticien Van Achter
-Studio C
-Service incendie
-Le Cheval Blanc
-L'Orange Rose
-Croix Rouge
-Endy Solderie
-Pile ou Face

AXA Banque

Badaboum

La vie en fleurs

Le Cheval Blanc

Administration communale

Endy Solderie

Librairie Etienne Leroy

Tom & Co

Au Brin de Beauté

L'Orange Rose

Maison Croix-Rouge

Escale Bien Être

Intermarché

Eldi

Pile ou Face

Comme une feuille au vent

Boulangerie Olivier Mathy

Studio C

Un Autre Jardin

Energik

Tricot-citoyen au C.S.J.H. à Eghezée

Défi

Réaliser une œuvre d'art dédiée à la paix et recouverte de pièces tricotées ou crochetées en lien avec les personnes du passé et d'aujourd'hui défendant des valeurs citoyennes.

Comment participer ?

En faisant un don laines, de crochets ou de jeux d'aiguilles à tricoter à l'école.

En tricotant ou crochetant des pièces unies et colorées de minimum 14 * 14 cm ou maximum 30 * 20 cm.

Merci de les déposer au Centre Scolaire Saint-joseph Saint-Hubert (rue du collège 4 à Eghezée) dans la caisse prévue à cet effet devant la salle des professeurs.

Invitation

Inauguration de l'œuvre le samedi 9 mai à la journée « portes ouvertes » de l'école.

Informations

C.S.J.H.
Rue du Collège 4
5310 Eghezée
081/81.02.10
siteCSJHEgh@gmail.com
www.csjh.be

Un marathon pour le Télévie

Adeline s'est réveillée avec une envie de folie... Une envie de réaliser un rêve! Une envie de conquérir Paris... Le 12 avril prochain, elle se lance à l'assaut de son Marathon, en soutenant le Télévie! Pourquoi pas vous?

Elle serait très heureuse de votre soutien, le Télévie aussi!

Tout a commencé après avoir terminé son premier semi-marathon. Adeline Munaut a eu envie d'aller plus loin, de vivre quelque chose de vraiment grandiose. Elle voulait un marathon connu. Elle a choisi Paris.

Au départ, elle a eu l'idée de le faire avec une association française... Puis étant trop belge et trop maman, elle a pensé qu'une bonne action dans son pays était beaucoup mieux. Son choix s'est porté vers le Télévie.

Vous aussi soutenez le Télévie et l'action d'Adeline en faisant vos dons sur le compte : BE64 7555 3777 7652.
Tous les bénéfices seront reversés au Télévie.

Infos : Adeline Munaut - 0474/63.78.62

5ème fête de l'environnement

Ce samedi 22 novembre 2014, le Centre culturel d'Eghezée s'est littéralement mis au vert à l'occasion de la 5ème fête de l'environnement. Plusieurs centaines de citoyens ont une nouvelle fois répondu présents à l'invitation lancée par le service environnement de la commune d'Eghezée et les membres de l'Agenda 21.

Dès le sas d'entrée, les visiteurs étaient pris en charge par le service infrastructures et logistique, aidé du Département de la Nature et des Forêts (D.N.F.) qui avait aménagé une allée aux couleurs automnales, agrémentée de quelques nichoirs. Une exposition sur les rapaces était également visible dans cet espace d'accueil.

Ensuite, après avoir goûté les variétés de pommes proposées, la population était invitée à retirer le précieux ticket leur permettant de repartir avec les arbres, arbustes et plantes grimpantes de leur choix. Bien que le Sorbier fût l'essence mise à l'honneur cette année par la Wallonie, au total pas moins de 1500 plantes déclinées sous 26 espèces différentes étaient proposées. En plus des arbres fruitiers, la commune avait choisi d'offrir des plantes grimpantes afin d'agrémenter les façades tout en permettant aux insectes butineurs de trouver leur bonheur.

Passé cette première étape, une quinzaine de stands traitant de différents sujets environnementaux (protection de la nature, énergie, eau, déchets, développement durable,...) sensibilisaient et informaient la population.

Pour la deuxième année, les producteurs locaux étaient présents. C'est ainsi que les visiteurs ont pu goûter les excellents jus de fruits des vergers d'Upigny et se laisser séduire par les volailles et produits laitiers proposés par la ferme Thirion de Liernu.

Dans le cadre du plan Maya, différents apiculteurs régionaux proposaient à la vente leur production de miel et autres produits dérivés.

Pour tous les visiteurs, cette journée de l'arbre était également couplée avec la possibilité de déguster des petits déjeuners composés de produits locaux et équitables, préparés et offerts par le conseil consultatif de la solidarité internationale.

Remise des prix du concours « Façades fleuries et jardins au naturel »

Vers 11h30, un nouveau moment de convivialité était organisé : la remise des prix du concours « Façades fleuries et jardins au naturel » organisé par la commune d'Eghezée. Le jardin particulièrement fleuri et agrémenté d'une magnifique pièce d'eau de M. et Mme Duchêne de Dhuy a été honoré du 1er prix, soit un chèque-cadeau d'une valeur de 100 € à échanger dans une jardinerie de la commune.

Le deuxième prix, un chèque cadeau de 75 €, a été remis à Mme Ginette Legrain d'Aische-en-Refail pour son jardin composé de différentes ambiances mêlant harmonie des couleurs, accueil des insectes mellifères et de quelques éléments décoratifs.

Le troisième prix, un chèque cadeau de 50 € a été remis à M. et Mme Franois-Taminiaux de Bolinne. Dès l'entrée de ce jardin, vous êtes accueillis dans une superbe ambiance. Le jardin est structuré, l'étalement de la floraison a été pensé, et les différentes niches écologiques n'ont pas été oubliées.

Les six autres candidats ont reçu un nichoir à oiseaux.

Encore félicitations à tous !

Trois journées consacrées aux enfants

Les mercredi, jeudi et vendredi qui précédaient la grande journée de l'environnement, étaient consacrés aux écoles. Au total, un peu plus de 250 élèves des écoles primaires de l'entité étaient accueillis au centre culturel d'Eghezée pour assister à trois ateliers. La première animation était dispensée par le service environnement du Service Technique Provincial. Via notamment une ruche pédagogique, elle avait pour but de faire découvrir aux écoliers le monde fascinant des abeilles.

Le deuxième atelier était organisé par le service environnement communal. Après avoir expliqué aux enfants l'essence mise à l'honneur cette année par la Wallonie, il était proposé de fabriquer une mangeoire à oiseaux en recyclant une boîte TETRA BRIK.

Après deux ateliers, les enfants eurent droit à une collation composée de jus de pomme-poire des vergers de la vallée d'Hanret et d'une délicieuse galette cuisinée avec des ingrédients locaux ou équitables par Anne De Wee et Véronique Petit du C.C.S.I.

Un troisième atelier dispensé par le Contrat de rivière Meuse aval était consacré à la découverte des habitants de la rivière. Sous forme ludique, les enfants ont appris à mieux connaître les poissons et autres créatures peuplant les rivières.

Cette année, une cinquantaine d'enfants de maternelle ont pu assister à un théâtre de marionnettes « Y a comme un pépin » organisé par le BEP environnement sur le tri et le recyclage des papiers cartons.

Mangeoire et nichoir pour vos oiseaux

La mangeoire « maison »

Elle est très économique et peut être réalisée avec une bouteille en plastique. Il faut découper une ouverture à la base. L'ouverture ne devra pas être trop grande pour limiter l'exposition aux intempéries. Un petit bâton permettra aux oiseaux de se percher plus facilement.

Il est aussi possible de placer une bouteille renversée avec un plateau en dessous : elle donne de bons résultats si l'espace entre le goulot et le bouchon (qui sert à régulier le débit) est bien réglé (moins de 1 cm).

Une brique de lait ou de jus peut aussi être transformée en mangeoire. Prenez cependant grand soin à bien rincer le carton puis à le sécher.

Le nichoir « maison »

Il existe plusieurs moyens d'attirer les oiseaux dans son jardin ou sur son balcon : les nourrir en hiver, leur fournir de l'eau pour boire et se baigner, planter des végétaux favorables et installer un nichoir. Plusieurs espèces ont en effet besoin de ces sites de nidification artificiels car leurs habitats naturels s'appauvrissent : les haies et les arbres morts disparaissent, les façades des nouveaux immeubles sont lisses et hermétiques, les vieux tas de bois et les ronciers sont éliminés et les murets sont détruits.

On installe généralement les nichoirs à une hauteur minimum de 1,5 à 1,8 mètre du sol. Évidemment, cette hauteur peut varier en fonction de facteurs tels que les nuisances ou les éléments perturbateurs. Les oiseaux nichent à différentes hauteurs comprises entre le niveau du sol et la cime des arbres.

Evitez les contre-plaqués et lamélisés qui gonflent à l'humidité. Privilégiez des bois résistants comme le pin, le sapin ou le mélèze. Le bois non raboté permet aux oiseaux de s'accrocher aux parois. L'épaisseur idéale pour les planches est de 18 mm.

Vous trouverez des fiches techniques pour la construction de nichoirs sur www.ornithomedia.com et www.natagora.be

Sortie nature : à table, les oiseaux !

Cette sortie nature organisée par l'Ecrin le dimanche 25 janvier 2015 vous permettra de découvrir la nature en famille et en hiver ! Nourrir les oiseaux en hiver... Pourquoi ? Comment ? Lesquels ?

Observations, animations, exposition, ateliers... pour en savoir plus et découvrir à quel point la nature n'est pas toujours si endormie que ça en hiver !

Le programme en groupes accompagnés : présentation du pourquoi et des principes du nourrissage des oiseaux en hiver, observation et découverte du Gros Chêne.

À "picorer" à la salle d'accueil : expo photos et film nature de Guillaume Debouche, ateliers de fabrication de mangeoires et de boules de graisse, un avant-goût de chandeleur avec des crêpes...

Trois rendez-vous possibles : 10h30, 13h00 ou 14h30 (au choix : inscriptions recommandées)

Lieu : Salle Saint Jean-Baptiste - place de Liernu 4 à 5310 Liernu (à proximité de l'entrée de l'église)

Durée : environ 2h + temps pour activités «à picorer»

Prix : 5€ par personne - Moins de 12 ans : gratuit

Une proposition de la Commission Nature et Loisirs d'Ecrin
Avec la collaboration de l'école primaire de Liernu et de la Confrérie du Gros Chêne
Avec le soutien de Animalis Pet Shop (Waret-la-Chaussée) : www.animalis.be

Calendrier des collectes

Le calendrier des collectes a été distribué dans les boites aux lettres par le BEP durant le mois de décembre. Si vous ne l'avez pas reçu, il est disponible gratuitement au service Environnement ou sur le site www.eghezee.be.

Vous y trouverez principalement :

-les dates des collectes de déchets

-le guide de tri des déchets

-les consignes à respecter pour que vos déchets soient bien collectés

-l'horaire, les coordonnées et les matières reprises dans les parcs à conteneurs

Calendrier 2.0

Inscrivez-vous sur www.bep-environnement.be et recevez vos dates de collecte par mail, tous les mois.

Téléchargez gratuitement les applications Recycle! (sur Android et IOS) ou TrashCollect (Android) pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets.

Que faire de vos sapins de Noël après les fêtes ?

Il n'y a pas de ramassage prévu mais vous pouvez contacter le comité de grand feu le plus proche de chez vous. Ils accepteront certainement votre sapin avec plaisir !

Vous pouvez également vous rendre au parc à conteneurs (route de Gembloux 43) et le jeter dans les déchets verts. Pour rappel, il est ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 17h00.

Appel à projet du C.C.S.I.

Vous faites partie d'une association qui développe un projet dans le sud ?

Cette information vous intéresse !

Associez-vous à 2 autres associations de l'entité d'Eghezée et organisez une action/événement commun(e) autour du thème de la solidarité internationale.

Si votre projet est retenu, la location d'une salle pendant une journée et/ou une soirée vous sera offerte via le budget du conseil consultatif de solidarité internationale.

Vous trouverez toutes les informations concernant cet appel à projet :

-sur le site www.eghezee.be/ccsi
-par téléphone : Sarah Madonia - 081/81.01.65
-par mail : sarah.madonia@eghezee.be

Eghezée Conseil Consultatif de Solidarité Internationale

Eghezée Infos 2015

L'annuaire d'informations de la commune contient de mutliples informations au sujet de la commune d'Eghezée :

-Présentation de la commune
-Coordonnées des services communaux
-Coordonnées des mandataires
-Informations touristiques et culturelles
-Salles à louer
-Services destinés à l'Enfance
-Centre sportif et clubs de sport
-Environnement et gestion des déchets
-Coordonnées des écoles et de l'Académie
-Annuaire des restaurants, snacks, gîtes et chambres d'hôtes, ...
-Coordonnées du monde associatif
-Conseils consultatifs
-Coordonnées du CPAS, de la Police, du Service 100 et incendie, de l'ALE, de la Croix Rouge, de la Justice de Paix, de la Poste, ...

Pour l'obtenir en format papier, contacter le service Information ou adressez vous aux guichets du service Population. Il est disponible gratuitement.

Informations

Service information - communication
081/81.01.48
info@eghezee.be

Réseaux sociaux

Eghezée (Officiel)
www.facebook.com/communeeghezee

@commune_eghezee
www.twitter.com/commune_eghezee

Administration communale d'Eghezée

Médecins de garde

Les week-ends et les jours fériés

Les week-ends (du vendredi 19h au lundi 8h) et les jours fériés (de la veille à 19h au lendemain à 8h), la garde de médecine générale est assurée par le poste médical de garde de l'A.G.H.H.N. situé Place Communale, 6 à Rhisnes.

Un numéro unique : **081/84.84.33**.

Toutes les consultations se font sur rendez-vous. Téléphonez donc toujours avant de vous présenter au poste de garde.

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, un chauffeur peut venir vous chercher pour la consultation et vous ramener chez vous (en passant par la pharmacie, si nécessaire), pour la somme de 5 € (aller/retour).

Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un médecin pourra se rendre à votre domicile.

Les soirées et nuits de semaine

Du lundi au jeudi, de 18h à 8h du matin, la garde de médecine générale est organisée par secteur (Gembloux, La Bruyère, Eghezée et Fernelmont-Wasseiges).

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde sur votre secteur, consultez le répondeur téléphonique de votre médecin traitant ou formez le 081/84.84.33, à partir de 18h. En dehors de ces heures, contactez votre médecin traitant.

Pour les urgences graves : 112.

Pharmacies de garde

Votre pharmacien disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24 !

Vous trouverez toujours la pharmacie de garde la plus proche de chez vous en surfant sur pharmacie.be ou en téléphonant au 0900/10.500 (0€50/min)

Numéro gratuit pour les seniors

Les seniors aussi ont leur numéro gratuit!

0800 16 210
Numéro gratuit Seniors

Plan d'urgence : exercice

En vertu de l'arrêté royal du 16 février 2006, les autorités communales d'Eghezée ont testé leur Plan Général d'Urgence et d'Intervention communal le mardi 14 octobre dernier.

L'exercice était organisé sans déploiement de moyens sur le terrain et préparé par les services du Gouverneur et le commandement militaire de la province de Namur.

Le scénario mettait en cause l'accident d'un camion transportant un produit dangereux à proximité d'une école et d'habitations.

Cette fiction a permis aux responsables du P.G.U.I. d'adopter les bons réflexes en cas de réelle catastrophe.

Chaque intervenant du centre de crise a pu s'améliorer à travers une succession d'événements fictifs enclenchés depuis un local de l'administration communale et ainsi être en mesure de gérer au maximum la crise qui lui était imposée.

L'exercice a évolué tout au long de l'après-midi et dans l'ensemble sa gestion s'est très bien déroulée.

Le Bourgmestre qui était demandeur de ce type d'exercice est satisfait de cette initiative.

Noces de platines

Sincères félicitations à monsieur Louis Van Kuyk et à madame Rosa Marneffe qui ont fêté leur noce de platine (70 ans de mariages) ce 4 novembre dernier.

Joyeux Noël

Bonne année 2015

L'Administration communale

État civil

Décès

01/10 : DESMEDT Maurice à Hanret
01/10 : MAILLEUX Stéphane à Eghezée
06/10 : QUERIAT Ivan à Eghezée
08/10 : BRASSEUR Lambert à Hanret
09/10 : RAVIGNAT Marcel à Noville
12/10 : HENNICO Romain à Aische-en-Refail
12/10 : PIETTE Pierre à Taviers
14/10 : HALOF Annette à Leuze
18/10 : WAUTELET Jeanne à Leuze
19/10 : JACQUEMIN Lucien à Leuze
20/10 : SEPTON Danny à Hanret
20/10 : BRUYÈRE Jean à Warêt-la-Chaussée
30/10 : VANLANGUENAKERS Renée à Boneffe
14/10 : GUYOT Evence à Profondeville
20/10 : COLASSE Marie-Thérèse à Gembloux
24/10 : HALLOINT Marguerite à Namur

06/11 : MAHIEU Marc à Eghezee
19/11 : NEUVILLE Suzanne à Longchamps
10/11 : MATHEYS Florent à Longchamps
26/11 : BECQ Albert à Aische-en-Refail
08/11 : FLAHAUT Aubert à Eghezée
13/11 : NOËL Christiane à Longchamps
18/11 : NOËL Marie à Leuze
25/11 : HUSQUIN Maria à Leuze
08/11 : D'HONDT Albert à Longchamps
09/11 : DE PREIT DEL LOYE Patrick à Warêt-la-Chaussée
18/11 : PIRET Charly à Leuze
14/11 : GILIS Jean-Pierre à Aische-en-Refail

Naissances

02/10 : REPANTI Rafaël à Leuze
03/10 : VANKOEKELBERG Robin à Eghezée
03/10 : CHRISTODOULOU DE GRAILLET Margot à Liernu
06/10 : JOUIN Victor à Upigny
06/10 : VAN RYCKEGHEM Jack à Warêt-la-chaussée
10/10 : LEMAIRE Lucie à Noville-sur-Mehaigne
10/10 : PÖLÖSKEI Ethan à Aische-en-Refail
14/10 : BISET Robin à Dhuy
19/10 : THOMAS Margaux à Aische-en-Refail
19/10 : LIÉVIN BRUYR Lior à Eghezée
23/10 : ROBERT Zoé à Taviers
24/10 : GÉRARD Florian à Dhuy
24/10 : BEINE Charles à Noville-sur-Mehaigne
24/10 : GOFFIN Juliette à Bolinne
27/10 : DUCHENNE Charlise à Hanret
28/10 : CLERCQ Célestin à Leuze

03/11 : HUSTIN Elodie à Dhuy
05/11 : ETIENNE Maxime à Eghezée
05/11 : TOUAMI Adam à Saint-Germain
07/11 : VANDEVANDEL Hugo à Eghezée
11/11 : GUSTIN Julie à Eghezée
15/11 : JACQUES Magnolia à Liernu
16/11 : DESMARETS Justin à Dhuy
19/11 : JOURNÉE Bastien à Hanret
21/11 : LAHON Louis à Liernu
21/11 : LAHON Gilles à Liernu
21/11 : SPELEERS Victor à Dhuy
25/11 : PLASMAN Elsa à Leuze

Questions

Question 1

Où a été prise cette photo ?

A. Boneffe B. Leuze

C. Taviers D. Warêt-la-chaussée

Question 2

Cette photo représente une rue de Eghezée, laquelle ?

A. Rue de la Gare B. Route de Gembloux

C. Rue de la Marka D. Rue de l'Angle

Question 3

Quelle est la date du Grand Feu de Warêt-la-Chaussée ?

A. 7 février B. 14 février

C. 21 février D. 28 février

Question 4

Comment s'appelle le festival du cinéma belge organisé par le Centre culturel ?

A. Week end du DOC B. L'écran d'Ecrin

C. Les cimaises d'Ecrin D. L'Ecrin d'écran

Question 5

Cette photo représente une rue de Noville-sur-Mehaigne, laquelle ?

A. rue de Noville B. Rue Sous la Vaux

C. Rue du Village D. Rue des Orneaux

Hier & Aujourd'hui...

La photo à reconnaître dans le numéro précédent représentait la rue Esnest Feron à Bolinne. La photo daterait de 1900.

Solutions du n° précédent

Q.1 : Aische-en-Refail (B)

Q.2 : Saint-Germain (A)

Q.3 : Julien JOIRET (D)

Q.4 : 3B (B)

Q.5 : Rue Ernest Feron (B)

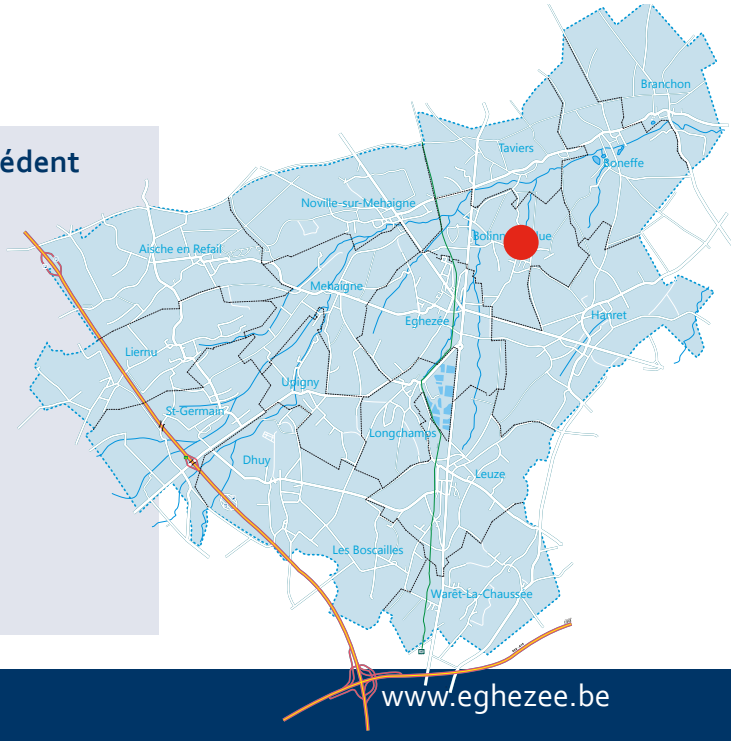

Janvier & février 2015

Mardi 6 janvier à 15h00

Conférence «L'abeille au pays des merveilles»

Lieu : rue Marcel Hubert 2 à Longchamps
Infos : UTAN - 0474/29.85.89
colette.legrand@gmail.com

Dimanche 11 janvier à 10h30

Réunion du SEL Eghezée-Fernelmont

Lieu : Ecole Défis de Sart d'Avril - rue Astrid 21
Infos : Françoise Gérard-Bouvy - 081/65.94.35
sel.eghezee.fernelmont@gmail.com

Dimanche 18 janvier de 9h30 à 16h30

Ateliers intergénérationnels Contes, percussion et illustration

Dès 4 ans. Une journée autour du conte, du bruitage et du dessin d'illustration. des consignes simples permettent à chacun, enfant ou adulte d'enrichir le travail collectif de ses idées les plus folles et inattendues avec comme objectif, de partager en fin de journée une histoire visuelle et sonore crée de toutes pièces.

Lieu : Place de Longchamps 13 à Longchamps
Infos : 081/58 08 31 - info@terre-franche.be
www.terre-franche.be

Mardi 20 janvier à 15h00

Conférence «New-York»

Lieu : rue Marcel Hubert 2 à Longchamps
Infos : UTAN - 0474/29.85.89
colette.legrand@gmail.com

Mardi 3 février à 15h00

Conférence «L'Inde du Sud»

Lieu : rue Marcel Hubert 2 à Longchamps
Infos : UTAN - 0474/29.85.89
colette.legrand@gmail.com

Dimanche 9 février de 9h30 à 16h30

Ateliers intergénérationnels Théâtre et peinture

Dès 5 ans. Dans le petit théâtre: approche du pantomime et du théâtre muet, exercices théâtraux ,... A l'étage: techniques mixtes, peindre le mouvement, dessiner l'expression, jouer avec les deux teintes,...

Lieu : Place de Longchamps 13 à Longchamps
Infos : 081/58 08 31 - info@terre-franche.be
www.terre-franche.be

Mardi 17 février à 15h00

Conférence «Saint Georges et le Dragon»

Lieu : rue Marcel Hubert 2 à Longchamps
Infos : UTAN - 0474/29.85.89
colette.legrand@gmail.com

Samedi 21 février

Soirée carnaval et jeux de société

Le comité de parents de l'école de Warêt organise une soirée carnaval et jeux de société dans la salle des fêtes du village.

Lieu : Salle «Les Bouyards», place de Warêt
Infos : Huysmans Jessica - 0497/23.02.77
comite@ecolewaretlachaussee.be

UTAN

Changement d'horaire pour certaines activités dès janvier 2015

- les conférences se donneront les mardis à 15h00 rue Marcel Hubert 2 à Longchamps

- la chorale répétera tous les jeudis à 15h30 rue Marcel Hubert 2 à Longchamps

Consultations des nourrissons

Le 1er samedi du mois de 9h à 11h consacrée en priorité aux parents ayant une activité professionnelle en semaine (sur rendez-vous).

Le 2ème jeudi du mois de 9h à 11h consacrée en priorité aux parents soit encore en congé de maternité, soit en congé parental, soit sans obligation professionnelle (sur rendez-vous).

Infos: Dubois Sophie - 0499/99.80.14

Concours de Couyon

Leuze - dimanche 4 janvier à 15h

Lieu: buvette du football
Doté de 1800 €. Inscriptions dès 13h30.
15€. (4 boissons comprises).
Infos: A Bauraind 081/51.20.87

Warêt - samedi 24 janvier à 15h

Lieu: salle de la balle pelote
Doté de 1800 €. Inscriptions dès 13h30.
15€ (4 boissons comprises).
Infos: A Bauraind 081/51.20.87

Dons de Sang

Croix-Rouge
La Mehaigne

Aische-en-Refail
Salle des Calbassis - Place d'Aische
mardi 13 janvier de 15h30 à 19h

Eghezée
Foyer du Centre culturel - rue de la Gare 5
Mercredi 21 janvier de 14h30 à 19h30

Pontillas
Maison de village - rue du Baty 28
samedi 10 janvier de 9h à 12h

Saint-Denis
Salle La Ruche - Place Albert 1er 16
jeudi 08 janvier de 15h à 18h30

Emines
Ecole - rue de Rhisnes 20
lundi 05 janvier de 15h à 18h30

John

Schurmann

et son équipe

Vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 2015

MAZOUT

PELLETS

BOIS DE CHAUFFAGE

BADGER PELLETS®

Passez votre commande de produits pétroliers | BADGER Pellets® | bois de chauffage

www.schurmann.be | ☎ 081 81 25 25